

ACM de la MUSE

PROJET PEDAGOGIQUE

Vacances d'Automne 2025

« Découvrir, s'émerveiller, protéger »



ACM de la Muse

Ecole Franck Brinsolaro
Le Bourg
12620 Saint-Beauzély

Tél : 07.69.25.58.54

E-mail : acm.saintbeauzely@gmail.com

Sommaire

1/ Introduction

- 1.1 Présentation de l'Accueil Collectif de Mineurs
- 1.2 Public accueilli
- 1.3 Description des locaux et des équipements
- 1.4 Coordonnées de l'ACM de la MUSE
- 1.5 Inscriptions
- 1.6 Journée Type en Accueil Collectif de Mineurs
- 1.7 Public accueilli et organisation des activités
- 1.8 Principes d'organisation et de fonctionnement
- 1.9 Transports



2/ Contexte et valeurs éducatives

- 2.1 Sensibilisation aux enjeux environnementaux
- 2.2 Promotion du respect de la nature et de la biodiversité
- 2.3 Former des citoyens éco-responsables et engagés
- 2.4 Favoriser la découverte de la nature et de l'écosystème local
- 2.5 Objectifs Généraux et pédagogiques

3/ Méthodologie d'Apprentissage

- 3.1 Pédagogie active et participative
- 3.2 Favorisation de l'apprentissage par l'expérience et l'exploration
- 3.3 Approche ludique et sensorielle

4/ Place de l'enfant dans la construction du projet pédagogique

- 4.1 Encourager les enfants à exprimer leurs intérêts et leurs idées concernant les activités
- 4.2 Prise en considération les propositions émises dans la planification des activités
- 4.3 Encourager la prise d'initiatives des enfants pour des projets concrets

5/ Axe pédagogique et finalités éducatives

- 5.1 Axes pédagogiques
- 5.2 Finalité éducative
- 5.3 Dispositifs d'évaluation participative avec les enfants et les familles
- 5.4 Plan d'amélioration continue en lien avec les retours des participants

6/ Planning d'activités du 27 au 31 octobre 2025

7/ Évaluation du Projet Pédagogique

- 6.1 Dispositif d'évaluation
- 6.2 Dispositifs d'évaluation participative avec les enfants et les familles
- 6.3 Plan d'amélioration continue en lien avec les retours des participants

8/ Conclusion

1/ Introduction

1.1 Présentation de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM)

Notre Accueil Collectif de Mineurs (ACM) a été créé en 2014, il a pour mission de proposer aux enfants un cadre éducatif enrichissant et ludique axé sur la découverte de l'environnement, la sensibilisation à l'écologie, la biodiversité et l'ouverture culturelle.

1.2 Public accueilli

Nous accueillons différents publics, répartis en tranches d'âges spécifiques. Notre structure s'ouvre aux enfants âgés de 4 à 17 ans, ce qui nous permet de proposer des programmes éducatifs adaptés à chaque groupe d'âge.

Pour les tout-petits âgés de 4 à 6 ans, nous mettons en place des activités ludiques et sensorielles favorisant leur éveil et leur découverte du monde qui les entoure.

Pour les enfants de 6 à 12 ans, notre programme éducatif offre une diversité d'activités artistiques, sportives, et culturelles, visant à stimuler leur curiosité et à développer leurs compétences sociales.

Pour les adolescents âgés de 12 à 17 ans, nous proposons des projets spécifiques et des activités adaptées à leurs centres d'intérêt, afin de favoriser leur autonomie et leur responsabilisation.

1.3 Description des locaux et des équipements

Notre ACM est situé dans un environnement privilégié, entouré de verdure et à proximité de zones naturelles préservées. Les locaux sont spécialement aménagés pour accueillir du public dans des espaces conviviaux, sécurisés et les enfants en situation de Handicap.

- 1 salle d'accueil et d'activité
- 1 salle polyvalente
- 1 réfectoire
- 1 salle de repos
- 1 salle de motricité
- 1 cour extérieure
- 1 cour intérieure
- 1 espace sanitaire enfance
- 1 espace sanitaire petite enfance
- 1 espace sanitaire adulte.



1.4 Coordonnées de l'ACM de la MUSE

Ecole Franck Brinsolaro – Le bourg – 12620 Saint Beuzély

Tél : 07.69.25.58.54

Mail : acm.saintbeuzely@gmail.com

1.5 Inscriptions

Les inscriptions sont à la charge des familles via le Portail Famille avec le lien qui suit : <https://saintbeuzely.e-neos.com/portail/login>. Si vous n'arrivez pas à vous connecter, pouvez-vous contacter l'ACM de la Muse soit par téléphone au 07.69.25.58.54 ou par mail à : acm.saintbeuzely@gmail.com, pour que l'on vous renvoie un lien pour réinitialiser votre mot de passe et vous serez ainsi autonome pour l'inscriptions de votre ou vos enfants.



Papiers à fournir pour renseignements :

- Fiche de renseignements pour **une première inscription** :

Les parents ou responsables légaux doivent remplir une fiche de renseignements pour fournir des informations afin de créer le profil et accéder au portail famille qui permettra de gérer les inscriptions pour les activités extrascolaires et les séjours proposés.

- Fiche sanitaire :

Une fiche sanitaire est également requise, permettant de recueillir des informations sur l'état de santé de l'enfant. **Il faut aussi joindre la copie des vaccinations présente sur le carnet de santé**

- Fiche d'autorisation parentale

Pour autoriser la participation de l'enfant aux activités et sorties, droit à l'image, une fiche d'autorisation parentale est nécessaire.

Vous pouvez télécharger les documents nécessaires à l'adresse suivante : <https://www.saint-beuzely.fr/vivre-et-travailler/enfance-et-jeunesse/centre-loisirs/>

Nous pouvons aussi vous les envoyer par mail.

Il faut aussi nous envoyer **les attestations CAF** car nous appliquons des tarifs spécifiques en fonction de vos quotients familiaux.

Il faut aussi nous **fournir les attestations MSA « PASS ACCUEIL »**. Il y a aussi des tarifs spécifiques grâce à ce document.

Pour les deux attestations CAF et MSA, il faut les fournir au mois de janvier pour que l'on puisse les prendre en compte pour l'année civile.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter l'ACM de la Muse au 07.69.25.58.54.

1.5 Journée Type de l'ACM de la Muse :

La journée-type qui suit, fonctionne quand les enfants restent sur l'école. Sur les sorties à la journée, les parents seront informés la veille au maximum de l'horaire où l'équipe éducative souhaitent avoir les enfants et ils seront aussi informés du matériel spécifique si besoin (maillot pour baignade, vêtement de pluie, tenue adaptée à l'activité, etc...). L'heure de retour sera souvent vers 17h en fonction des activités et du lieu de la sortie.

8h - 10h00 : Accueil échelonné des enfants :

- Les enfants sont accueillis progressivement par l'équipe éducative.
- Des activités d'accueil calmes et conviviales sont proposées pour favoriser un démarrage en douceur de la journée.
- Les parents ont l'opportunité de discuter avec l'équipe éducative pour partager des informations ou poser des questions.
- En fonction de la

10h00 - 11h30 : Activité du matin :

- Les enfants se regroupent pour participer à des activités dirigées en fonction du planning d'activités établi.
- En fonction du nombre de participants, les activités seront effectuées en grand groupe ou en petit groupe.

11h30 - 12h : Temps libre :

- Après les activités, un moment de temps libre est prévu pour permettre aux enfants de souffler et de jouer librement. Cela permet à l'équipe éducative de ranger l'activité du matin et de pouvoir organiser et préparer le temps du repas à la cantine.

12h - 13h : Repas en commun :

- Les enfants prennent leur repas ensemble dans une ambiance conviviale. Les repas se déroulent dans la cantine scolaire avec des repas fournis par la cuisine centrale de Millau.
- C'est un moment propice aux échanges et à la socialisation.

13h - 14h : Temps calme et/ou temps libre :

- Après le déjeuner, un temps est aménagé pour permettre aux enfants de participer à des activités adaptées à leur besoin. Le lieu sera défini en fonction de la météo.

14h - 16h30 : Activité de l'après-midi :

- Les activités dirigées reprennent, offrant aux enfants de nouvelles opportunités d'apprentissage et de découverte.
- Les activités peuvent être adaptées en fonction de l'âge et des intérêts des enfants, en s'inscrivant toujours dans les objectifs éducatifs.

16h30 - 18h : Goûter, temps libre et récupération des enfants :

- Les enfants prennent un goûter ensemble, moment propice aux échanges sur leurs expériences de la journée.
- Un temps libre est proposé pour amorcer une transition apaisante vers la fin de la journée. Les parents peuvent venir récupérer leurs enfants jusqu'à 18h.
- L'équipe éducative peut être à disposition des personnes qui viennent récupérer les enfants pour répondre aux questions qu'ils pourraient avoir et/ou peuvent leur faire remonter des faits qui se sont passés qui se sont déroulés dans la journée.

1.6 Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8h à 18h

L'ACM de la Muse ouvre ses portes à 8h mais il y a possibilité sur demande d'ouvrir à 7h30 par mail à : acm.saintbeauzely@gmail.com la dernière semaine d'école, soit du 13 au 17 octobre 2025.

1.7 Public Accueilli et organisation des activités

L'élaboration d'un calendrier d'activités sur la période d'accueil est une étape essentielle dans l'organisation, permet de planifier et de structurer les activités proposées tout au long de leur accueil :



Consultation des animateurs et de l'équipe éducative : Nous sollicitons la participation de l'ensemble de l'équipe éducative dans le processus d'élaboration du planning d'activités. Chacun apporte ses idées d'activités et de thématiques, en prenant en compte les intérêts des enfants et en veillant à la diversité des propositions. Cette consultation collaborative permet de garantir une programmation équilibrée et adaptée aux différents groupes d'âge.

Prise en compte des souhaits : La voix des enfants est également prise en compte dans l'élaboration du planning d'activités. Nous organisons des temps de discussion et de réflexion pour recueillir leurs idées, leurs envies et leurs suggestions d'activités. Leurs participations actives stimulent leur implication dans les activités qui seront proposées pendant leur séjour.

Organisation des sorties et des projets spécifiques : Le planning d'activités intègre également les sorties culturelles, les visites et les projets spécifiques en lien avec les objectifs éducatifs. Ces sorties permettent aux enfants de découvrir leur environnement proche, de développer leur curiosité et de vivre des expériences enrichissantes en dehors de la structure.

Communication avec les familles : Une fois le planning d'activités élaboré, nous le communiquons aux parents via le portail famille ainsi que le site de la commune de Saint-Beauzély pour qu'elles puissent anticiper la période d'accueil. Nous tenons également compte des contraintes et des préférences des familles dans l'élaboration du planning d'activités.

Flexibilité et ajustements : Nous restons flexibles dans l'organisation des activités, nous nous adaptons aux imprévus et aux besoins. Si certaines activités ne rencontrent pas le succès escompté ou si de nouvelles idées émergent en cours de l'accueil, nous pouvons ajuster le planning d'activités en conséquence pour offrir une expérience réadaptée et qui répond aux attentes des jeunes.



1.8 Principes d'organisation et de fonctionnement

Organisation des groupes d'enfants et des animateurs

Nous organisons les groupes selon leur tranche d'âge afin de proposer des activités adaptées à leurs besoins et à leurs capacités. Nous veillons à maintenir un ratio d'encadrement adéquat pour assurer la sécurité et la qualité des interactions entre enfants et animateurs. Nous planifions les temps d'activités formels, en intégrant des thématiques et des objectifs pédagogiques spécifiques à chaque groupe. Les activités sont conçues de manière à stimuler la curiosité et la créativité des enfants, tout en favorisant leur épanouissement personnel.

Gestion des temps d'activités et des sorties culturelles

Les sorties culturelles pédagogiques sont également structurées de manière à compléter les apprentissages réalisés en classe et en ACM, la découverte de la nature par des expériences concrètes sur le terrain, nous planifions des visites dans des musées et des centres environnementaux qui offriront aux enfants l'occasion de découvrir l'histoire, la géographie, la géologie et d'autres thèmes liés à l'environnement. Après chaque sortie culturelle et/ou pédagogique, des activités de suivi et de restitution seront organisées pour renforcer les apprentissages afin de leur permettre d'exprimer leurs acquis et de consolider leurs connaissances, ces activités de suivi contribueront à ancrer les apprentissages de la mémoire.

Mise à disposition ressources réglementaire et organisationnelle

Un classeur administratif et un affichage peuvent être consulté à tout moment, cet espace comprends : L'Affichage obligatoire et législation en vigueur, le projet éducatif, le projet pédagogique, Un Memento des règles en ACM, Un Memento réglementaire des principales activités sportives, Les recommandations de sécurité et hygiène.

Avant le début de l'accueil collectif de mineurs, l'équipe pédagogique élaborera ce calendrier détaillé des activités prévues tout au long des périodes d'accueils qui sont consultable sur le site internet de la commune : <https://www.saint-beauzely.fr/vivre-et-travailler/enfance-et-jeunesse/centre-loisirs/>

1.7 Transports

Pour assurer les déplacements des enfants au sein de notre ACM, nous disposons d'une approche flexible et adaptée en matière de transport. Nous bénéficions d'un véhicule appartenant à la commune, qui est mis à notre disposition pour certaines activités et sorties. De plus, afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque période d'accueil, nous optons pour la location de véhicules auprès d'agences spécialisées.

La sécurité et le confort des enfants sont notre priorité, et nous veillons à ce que les véhicules utilisés soient en parfait état de fonctionnement, régulièrement entretenus, et dotés des équipements de sécurité obligatoires.

2/ Contexte et valeurs éducatives

Notre projet éducatif repose sur des valeurs de citoyenneté, solidarité, respect, tolérance, autonomie et créativité. Nous visons à offrir un environnement bienveillant, une approche éducative qui favorise l'épanouissement personnel, à participer activement à leur propre parcours d'apprentissage basé sur l'écologie, la biodiversité et la sensibilisation à l'environnement.

2.1 Former des citoyens éco-responsables et engagés :

L'objectif principal de notre projet pédagogique est de former des citoyens éco-responsables et engagés, conscients de leur impact sur l'environnement et désireux de contribuer à sa préservation. Nous cherchons à susciter chez les enfants une réflexion critique sur les enjeux écologiques et à les encourager à adopter des comportements respectueux de l'environnement dans leur vie quotidienne.

2.2 Sensibilisation aux enjeux environnementaux :

Dans un contexte mondial marqué par les défis environnementaux, notre ACM se positionne comme un acteur engagé dans la sensibilisation des enfants aux enjeux écologiques. Nous croyons que l'éducation à l'environnement est essentielle pour former les générations futures conscientes et responsables, capables de prendre des décisions éclairées pour préserver leur milieu de vie.

2.3 Promotion du respect de la nature et de la biodiversité :

Nous encourageons chez les enfants un profond respect pour la nature et la biodiversité. Nous souhaitons leur transmettre l'idée que chaque élément de la nature a sa place et son rôle dans l'écosystème en mettant en avant les bienfaits de la biodiversité pour notre propre équilibre et notre bien-être.

2.4 Favoriser la découverte de la nature et de l'écosystème local :

Nous souhaitons offrir aux enfants des opportunités uniques de découvrir la nature qui les entoure. Notre projet pédagogique prévoit des activités d'exploration des écosystèmes locaux, d'identification des espèces végétales et animales, et d'étude de la biodiversité de notre région. Cette découverte de la nature permettra aux enfants de développer un lien fort avec leur environnement et de mieux comprendre les interactions qui régissent la vie sur Terre.

2.5 Objectifs Généraux et Pédagogiques :

Les Objectifs Généraux et Pédagogiques définissent notre vision éducative et englobent des axes fondamentaux visant à favoriser leur développement global. Ces objectifs guident notre équipe éducative dans l'élaboration de notre projet « **Découvrir, s'émerveiller, protéger** », contribuant ainsi à créer un environnement propice à l'épanouissement de l'apprentissage au sein de notre structure.

a. Sensibiliser à l'écologie et à la biodiversité :

- Organiser des séances de sensibilisation sur les enjeux environnementaux actuels et futurs.
- Mettre en place des activités d'observation et d'étude de la biodiversité.

b. Favoriser l'engagement éco-responsable :

- Mettre en œuvre des ateliers sur les comportements écocitoyens et les pratiques responsables au quotidien.
- Encourager les enfants à s'engager dans des projets concrets en faveur de l'environnement.

c. Stimuler l'apprentissage actif :

- Organiser des explorations sur le terrain pour favoriser l'apprentissage direct et l'observation.
- Mettre en place des activités participatives et collaboratives pour coconstruire les connaissances.

d. Encourager la créativité artistique :

- Proposer des ateliers artistiques axés sur la sensibilisation à la protection de l'environnement.
- Organiser des activités artistiques telles que la photographie et le dessin

3/ Méthodologie d'Apprentissage

Les thèmes et les activités éco-pédagogiques seront répartis de manière équilibrée tout au long de la période d'accueil. Nous adopterons une approche progressive au cours de l'année en abordant les différents aspects de nos programmes d'activités.

3.1 Pédagogie active et participative :

Nous privilégierons une approche pédagogique interactive et ludique en organisant des ateliers variés. Les enfants seront encouragés à participer activement, à poser des questions et à échanger leurs idées. Les activités ludiques, telles que des jeux de rôle, des quiz, des jeux de société éducatifs, et des défis en équipe, favoriseront leur engagement et leur plaisir d'apprendre.

3.2 Approche ludique et sensorielle :

Nous inciterons les enfants à utiliser leurs cinq sens lors de leurs découvertes dans la nature. Ils écouteront les chants d'oiseaux, sentiront les parfums des fleurs, observeront les couleurs, toucheront les différentes textures. Cette approche sensorielle permettra une immersion plus approfondie dans le narratif de notre projet pédagogique.

3.3 Favoriser l'apprentissage par l'expérience et l'exploration :

Nous croyons en l'importance de l'apprentissage par l'expérience directe. Ces expériences concrètes sur le terrain leur permettront de mieux assimiler les notions éducatives et d'établir des liens significatifs avec les concepts appris.

3.2 Approche ludique et sensorielle :

Nous inciterons les enfants à utiliser leurs cinq sens lors de leurs découvertes dans la nature. Ils écouteront les chants d'oiseaux, sentiront les parfums des fleurs, observeront les couleurs, toucheront les différentes textures. Cette approche sensorielle permettra une immersion plus approfondie dans le narratif de notre projet pédagogique.

4/ Place de l'enfant dans la construction du projet pédagogique

4.1 Encourager les enfants à exprimer leurs intérêts et leurs idées concernant les activités :

Nous accorderons une grande importance à l'écoute active des enfants et à leur libre expression quant à leurs intérêts et leurs idées. Des moments d'échanges individuels et collectifs informel seront régulièrement proposés pour permettre aux enfants de partager leurs centres d'intérêt.

Nous considérons les enfants comme des acteurs à part entière de la construction du projet pédagogique. En impliquant les enfants dans la co-construction des activités, nous les responsabilisons et les valorisons en tant que contributeurs essentiels du programme éducatif.

4.2 Prise en considération les propositions émises dans la planification des activités :

Les propositions émises par les enfants lors de ces temps d'échanges informel seront prises en compte dans la planification des activités. Nous ferons en sorte d'intégrer autant que possible leurs suggestions dans le programme, en veillant à ce qu'elles restent en cohérence avec les objectifs pédagogiques et les contraintes organisationnelles. Cette approche participative renforcera leur sentiment d'appartenance à l'ACM et développera leur esprit d'initiative.

4.3 Encourager la prise d'initiatives des enfants pour des projets concrets :

Nous stimulerons la créativité des enfants en les incitant à imaginer des projets environnementaux et citoyen concrets dont ils pourront être acteur. Ils seront encouragés à concevoir des actions écocitoyennes à l'échelle de l'ACM et de la commune. L'équipe pédagogique les accompagnera dans la réalisation de leurs initiatives, les soutenant dans leur démarche d'engagement pour le développement de leur lieu de vie.

5/ Axe pédagogique et finalités éducatives

5.1 Axes Pédagogiques :

- Expérimenter des pratiques éco-responsables,
- Coconstruire avec les enfants des projets d'actions écocitoyennes,
- Mettre en place des ateliers de recyclage et encourager la création d'œuvres d'art à partir de matériaux recyclés,
- Observer et étudier la biodiversité locale,
- Identifier les espèces végétales et animales présentes dans la région,
- Sensibiliser les enfants à la gestion durable de l'eau et de l'énergie.

5.2 Finalité éducative :

Conscientiser les enfants aux enjeux environnementaux actuels :

Notre projet pédagogique vise à sensibiliser les enfants aux défis environnementaux majeurs tels que le changement climatique, la dégradation des écosystèmes, la perte de biodiversité, et la pollution. Nous leur expliquerons de manière accessible et adaptée leur rôle en tant que futurs citoyens dans la préservation de la planète. Nous souhaitons éveiller leur conscience aux conséquences de nos actions sur l'environnement et les inciter à réfléchir à des solutions durables.

Promouvoir la préservation de la biodiversité locale :

Nous mettrons l'accent sur la richesse et l'importance de la biodiversité locale. Les enfants découvriront la diversité des espèces végétales et animales qui peuplent notre région, ainsi que les écosystèmes fragiles qui les abritent. Nous les sensibiliserons à la nécessité de protéger et de préserver cette biodiversité unique, en expliquant les liens étroits entre la santé des écosystèmes, la vie des espèces et notre propre bien-être.

Sensibiliser les enfants aux gestes écocitoyens du quotidien :

Nous inculquerons aux enfants des gestes écocitoyens simples mais essentiels pour préserver l'environnement. Ils apprendront l'importance du tri des déchets, de l'économie d'eau et d'énergie. Nous les encouragerons à adopter ces pratiques éco-responsables dans leur vie quotidienne et à les partager avec leur famille et leurs amis.

6/ Planning d'activité de la semaine du 27 au 31 octobre 2025



VACANCES D'OCTOBRE 2025

	Lundi 27 octobre	Mardi 28 octobre	Mercredi 29 octobre	Jeudi 30 octobre	Vendredi 31 octobre
De 8h à 18h Possibilité d'accueil en ½ journée	Fabrication de masque d'Halloween 	 Jeu du zombie	Fantômes, Sorcières, Vampires (Grand jeu) 	Journée bowling à Rodez	Sablés d'Halloween 
	CANTINE	CANTINE	CANTINE	Pique-Nique	CANTINE
Attention Nbre de places limitées Les pique-niques sont à fournir par les parents	 Casino	Atelier apiculture  Ou  Initiation Taekwondo	 Jeu des bonbons ensorcelés		HALLOWEEN  Chasse aux bonbons et goûter dansant



acm.saintbeauzely@gmail.com 07-69-25-58-54



Le fil conducteur de la semaine sera Halloween avec une sortie le jeudi au Bowling de Rodez.

*l'équipe éducative :

Le Directeur

- Marc AUTER, Directeur permanent, en temps complet, titulaire du DEJEPS en Animation Socio-Educative ou Culturelle en Développement de Projet, Territoires et Réseaux, BAFA, Formateur BAFA, titulaire du PSC1.

Responsable de la sécurité physique et affective des enfants accueillis, de la communication avec les familles, les partenaires, les élus. Il est en charge de la gestion de l'équipe d'animation (planning, projet, formation, évaluation...) et a pour mission la rédaction du projet pédagogique (en concordance avec le projet éducatif) puis la mise en œuvre de celui-ci dans le respect de la réglementation.

L'animateur permanent

- Sébastien FAGES. L'animateur territorial de la structure depuis 2014, titulaire du BAFA.

L'animateur du centre de loisirs a pour mission d'assurer la sécurité physique et affective des enfants qu'il a en charge, d'accompagner les enfants dans la réalisation de leurs projets, d'assurer une relation de qualité avec les enfants et d'encadrer et d'animer la vie collective quotidienne et les activités mises en place. Il communique avec les autres membres de l'équipe d'encadrement.

7/ Évaluation du Projet Pédagogique

7.1 Dispositifs d'évaluation :

Pour évaluer l'atteinte des objectifs pédagogiques fixés dans chaque axe, nous définirons des critères d'évaluation clairs, pertinents et spécifiques en temps venu.

Pour exemple, pour l'axe "Observer et étudier la biodiversité locale", nous pourrions utiliser des indicateurs tels que le nombre d'espèces identifiées par les enfants, leur compréhension des interactions entre les êtres vivants, ou encore leur capacité à décrire les écosystèmes locaux.

Nous utiliserons des outils d'évaluation adaptés à chaque axe pédagogique pour mesurer la progression des enfants dans leur compréhension et leur engagement vis-à-vis des thématiques environnementales. Ces outils pourraient inclure des questionnaires, des observations participantes, des entretiens individuels et des travaux réalisés par les enfants.

6.2 Dispositifs d'évaluation participative avec les enfants et les familles :

Nous solliciterons également les retours des familles sur l'impact du projet pédagogique sur leurs enfants. Des questionnaires ou des entretiens seront mis en place pour recueillir leur avis sur l'évolution des enfants en termes de sensibilisation à l'environnement, de comportements éco-responsables et d'engagement citoyen.

6.3 Plan d'amélioration continue en lien avec les retours des participants :

L'équipe pédagogique analysera les résultats des évaluations menées auprès des enfants et des familles. Suite à l'analyse des évaluations, nous mettrons en place des actions correctives et des ajustements, ces actions pourraient prendre la forme de nouvelles activités, de modules de sensibilisation supplémentaires, de renforcement de certains axes pédagogiques, ou encore de modifications dans l'organisation des activités.

8/ Conclusion

Dans le cadre du projet pédagogique « Découvrir, Protéger, S'Émerveiller », notre Accueil Collectif de Mineurs (ACM) s'engage résolument en faveur de l'éducation à l'écologie et à la biodiversité. Nous considérons cette sensibilisation comme essentielle pour l'avenir de nos enfants et de la commune. En tant qu'ACM, nous continuerons de promouvoir des valeurs écoresponsables et de cultiver la conscience environnementale chez les enfants.

Nous anticipons des impacts positifs sur leur développement, leur citoyenneté, leur créativité et leur épanouissement personnel. En sensibilisant également la communauté locale à la préservation de la nature, nous espérons contribuer à une prise de conscience collective des enjeux environnementaux.

Notre volonté est de pérenniser ce projet pédagogique dans la durée et d'envisager des collaborations futures avec d'autres acteurs de l'éducation à l'environnement, pour renforcer notre impact et favoriser un développement durable de notre action éducative sur notre territoire.

